

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 11 janvier 2016.

Procès-verbal de la session régulière du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 11^{ème} jour du mois de janvier 2016, 20 h à l'Hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Yves Germain, madame la conseillère Martine Giroux, messieurs les conseillers Michel Cauchon, André Paré, Vincent Guillot et Benoit Bouchard. Le directeur général et le greffier-trésorier adjoint sont également présents. Madame la conseillère Natasha Desbiens est absente.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Moment de silence.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux du 7 et 14 décembre 2015.
4. Adoption du paiement des dépenses du mois de décembre 2015.
5. Période de questions :
 - 5.1 Membres du Conseil.
 - 5.2 Public.

ADMINISTRATION:

6. Autorisation des salaires 2016 – Personnel non-syndiqué.
7. Contrat d'entretien ménager.
8. Achat d'équipements.
9. Contrat services informatiques.
10. Subvention Hydro-Québec – Côte de l'Église.
11. Subvention Fonds Chantier Canada – Québec.
12. Subvention conjointe Chemin de fer Charlevoix.
13. Résolution d'adjudication d'une émission d'obligations.
14. Résolution de concordance.
15. Résolution de courte échéance.
16. Avis de motion – Règlement d'emprunt – Parapluie

TRAVAUX PUBLICS:

17. Réfection de la Côte de l'Église – Études passage à niveau.
18. Étude préliminaire – Accès Stationnement – Boul. Ste-Anne.
19. Autorisation d'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de conteneurs, le transport, le tri et le conditionnement.
20. Journalier spécialisé – Mécanicien – auxiliaire.
21. Autorisations d'appels d'offres – Pavage 2016.
22. Achat d'équipements pour les Travaux publics.

23. Autorisation d'appel d'offres – Remorque avec benne chauffante.
24. Autorisation d'appel d'offres – Lampadaires de rues.

URBANISME :

25. Autorisation de constructions de 5 maisons modèles Les Développements Boischatel.
26. Désignation d'employés pour l'application de la résolution de contrôle intérimaire 12015-94 de la CMQ.
27. Désignation d'employés à titre de contrôleurs au sens du règlement #2002-730.

LOISIRS :

28. Programme d'aide aux personnes handicapées.
29. Demande d'assistance financière pour la Fête nationale.
30. Programme de demande – Emploi Été Canada 2016.
31. Achat d'équipements.
32. Acceptation de soumissions – Aménagement d'une salle d'entraînement – Centre sportif.

INCENDIE :

33. Achat d'équipements.
34. Demande de fourniture de services – Sauvetage motoneige.

DIVERS:

35. Période des questions.
 - 35.1 Membres du Conseil
 - 35.2 Public
36. Levée/Ajournement.

Résolution # 2016-01 «Adoption de l'ordre du jour»

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint.

Résolution # 2016-02 «Adoption des procès-verbaux»

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'adopter les procès-verbaux des 7 et 14 décembre 2015, tels que présentés.

Résolution #2016-03 «Adoption du paiement des dépenses du mois de décembre 2015»

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'autoriser le paiement des dépenses pour le mois de décembre 2015, telles que présentées au Conseil.

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucun commentaire

De la part de l'assistance :

- Rue des Émeraudes

ADMINISTRATION

Résolution #2016-04 « Autorisation des salaires 2016 – personnel non-syndiqué »

Considérant qu'une structure salariale a été adoptée par le Conseil municipal et est en vigueur jusqu'en 2018;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'acceptation des nouveaux salaires des cadres, du personnel non conventionné et des officiers du service Incendie pour l'année 2016 conformément à la structure salariale en vigueur;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'autoriser monsieur le maire, Yves Germain, à signer le contrat du directeur général de la Municipalité et de plus, d'autoriser le directeur général, monsieur Carl Michaud, à signer les documents nécessaires des cadres, du personnel non conventionné et des officiers du service incendie pour l'année 2016.

Résolution #2016-05 « Contrat d'entretien ménager »

Considérant qu'il est nécessaire de procéder au renouvellement du contrat pour l'entretien ménager des locaux de l'Hôtel de ville et du bureau administratif des Loisirs au 100, rue Notre-Dame pour l'année 2016;

Considérant que la Municipalité est satisfaite et qu'elle souhaite renouveler le contrat avec l'entreprise « Les Entretien personnalisés SM Inc. »;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Bouchard et résolu unanimement d'attribuer le contrat d'entretien ménager à « Les Entretien personnalisés SM Inc. » comme suit :

- Bureau administratif des Loisirs : 2 860\$ plus taxes
- Hôtel de ville : 17 308,40\$ plus taxes

selon les conditions énumérées entre les deux (2) parties. Advenant des besoins supplémentaires, un taux horaire est établi à 26,91\$/heure.

Résolution # 2016-06 « Achat d'équipements pour l'administration »

Considérant la nécessité de procéder à l'acquisition de divers équipements pour l'administration;

Considérant que ces dépenses ont été prévues lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2016 selon la liste soumise;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller André Paré et résolu unanimement de procéder à l'acquisition des équipements pour un montant de 18 357,60\$ (plus les taxes). Cette somme sera prise à même le fonds de roulement dès le 1^{er} janvier 2017 pour une période de trois (3) ans.

Résolution #2016-07 « Contrat - Système informatique»

Considérant la nécessité de détenir un support informatique adéquat pour le bon fonctionnement des équipements informatiques, téléphoniques et le système de caméras;

Considérant l'offre reçue de Services Info-Comm ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Bouchard et résolu unanimement d'accepter l'offre de services de la compagnie « Services Info-Comm » pour un tarif horaire de 55\$/heure plus les taxes applicables.

Résolution #2016-08 «Subvention Hydro-Québec – Côte de l'Église»

Considérant que la Municipalité dépose une demande d'enfouissement dans le cadre du programme embellir les voies publiques d'Hydro-Québec;

Considérant que la Municipalité demande à Hydro-Québec de réaliser une étude d'avant-projet (plans et devis) incluant l'intégration des besoins en ouvrages de génie civil des autres entreprises en réseaux de distribution câblés;

Considérant que la Municipalité sera gestionnaire des travaux civils relatifs à l'enfouissement des réseaux de distribution câblés.

Considérant que la Municipalité autorise le greffier-trésorier adjoint à signer l'entente de partage des responsabilités au nom de la Municipalité;

Considérant que la Municipalité s'engage à rembourser les coûts engagés si la Municipalité décide d'abandonner la demande.

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement de déposer la demande d'enfouissement et d'autoriser le greffier-trésorier adjoint, monsieur Daniel Boudreault, à signer l'ensemble des documents relatifs à la demande.

Résolution # 2016-09 «Subvention Fonds Chantier Canada-Québec»

Considérant que la Côte de l'Église est l'accès principal de la municipalité de Boischatel ;

Considérant que la Côte de l'Église est la priorité numéro un du Conseil municipal dans le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites de la Municipalité (plan à être approuvé par le MAMOT) ;

Considérant que la municipalité de Boischatel désire obtenir une aide financière afin d'effectuer les travaux de réfection de la Côte de l'Église ;

Considérant que la municipalité de Boischatel désire faire une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Fonds Chantiers Canada-Québec;

Considérant que la municipalité de Boischatel doit respecter les modalités du Programme qui s'appliquent à elle pour recevoir une aide financière gouvernementale ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement que :

- la municipalité de Boischatel autorise la greffière-trésorière et directrice générale adjointe à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Fonds Chantiers Canada-Québec pour la réfection complète de la Côte de l'Église ;
- la municipalité de Boischatel s'engage à respecter les modalités du Programme qui s'appliquent à elle;
- la municipalité de Boischatel s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

Résolution #2016-10 «Subvention conjointe Chemin de fer Charlevoix»

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à différentes modifications à la traverse de chemin de fer au pied de la Côte de l'Église;

Considérant que la municipalité de Boischatel désire obtenir une aide financière afin d'effectuer les travaux de réfection de la Côte de l'Église au passage à niveau du chemin de fer;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement que :

- la municipalité de Boischatel autorise le greffier-trésorier adjoint à présenter une demande d'aide financière dans le cadre d'un programme fédéral ou provincial;
- la municipalité de Boischatel s'engage à respecter les modalités du Programme qui s'appliquent à elle;
- la municipalité de Boischatel s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

Résolution #2016-11: « Résolution d'adjudication d'une émission d'obligations »

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt numéros 2004-785, 2005-794, 2009-885, 2014-967, 2013-947 et 2014-962, la municipalité de Boischatel souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la municipalité de Boischatel a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 25 janvier 2016, au montant de 6 592 000\$;

ATTENDU QU'à la suite de cette demande, la municipalité de Boischatel a reçu les soumissions détaillées ci-dessous :

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Coût réel
1. Valeurs mobilières Banque Laurentienne Inc.	98,57600	434 000\$	1,30000%	2017	2,47744%
		447 000\$	1,55000%	2018	
		460 000\$	1,70000%	2019	
		474 000\$	2,00000%	2020	
		4 777 000\$	2,20000%	2021	
2. Valeurs mobilières Desjardins Inc.	98,36000	434 000\$	1,35000%	2017	2,49069%
		447 000\$	1,50000%	2018	
		460 000\$	1,75000%	2019	
		474 000\$	2,00000%	2020	
		4 777 000\$	2,15000%	2021	
3. Financière Banque Nationale Inc.	98,64400	434 000\$	1,30000%	2017	2,50099%
		447 000\$	1,50000%	2018	
		460 000\$	1,70000%	2019	
		474 000\$	2,00000%	2020	
		4 777 000\$	2,25000%	2021	
4. Mackie Research Capital Corporation	98,71900	434 000\$	1,30000%	2017	2,51617%
		447 000\$	1,40000%	2018	
		460 000\$	1,60000%	2019	
		474 000\$	2,00000%	2020	
		4 777 000\$	2,30000%	2021	

ATTENDU QUE l'offre provenant de *Valeurs Mobilières Banque Laurentienne Inc.* s'est avérée la plus avantageuse.

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER VINCENT GUILLOT ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'émission d'obligations au montant de 6 592 000 \$ de la municipalité de Boischatel soit adjugée à Valeurs mobilières Banque Laurentienne Inc.;

QUE demande soit faite à ce dernier de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE le maire et la greffière-trésorière/directrice générale adjointe soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la greffière-trésorière/directrice générale adjointe à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

Résolution #2016-12 « Résolution de concordance »

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la municipalité de Boischatel souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 6 592 000 \$:

Règlements d'emprunt #	Pour un montant de \$
2004-785	102 000 \$
2005-794	209 800 \$
2009-885	233 100 \$
2009-885	1 548 100 \$
2014-967	580 613 \$
2014-967	1 883 387 \$
2013-947	1 800 000 \$
2014-962	235 000 \$

ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement :

QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 6 592 000 \$;

QUE les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 25 janvier 2016;

QUE ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS ;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la greffière-trésorière/directrice générale adjointe à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destinée aux entreprises »;

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :

C.D. DES CHUTES MONTMORENCY
4, RUE VACHON
BEAUPORT, QC
G1C 2V2

QUE les intérêts soient payables semi-annuellement, le 25 janvier et le 25 juillet de chaque année;

QUE les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);

QUE les obligations soient signées par le maire et la greffière-trésorière/directrice générale adjointe. La municipalité de Boischatel, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

Résolution #2016-13 « Résolution de courte échéance »

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement :

QUE, pour réaliser l'emprunt au montant total de 6 592 000 \$ effectué en vertu des règlements numéros 2004-785, 2005-794, 2009-885, 2014-967, 2013-947 et 2014-962, la municipalité de Boischatel émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

cinq (5) ans (à compter du 25 janvier 2016) en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 2005-794, 2009-885, 2014-967, 2013-947 et 2014-962, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Résolution # 2016-14 «Avis de motion – Règlement décrétant les dépenses en immobilisations et un emprunt »

Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Vincent Guillot qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance subséquente, le règlement #2016-1006 décrétant les dépenses en immobilisations et un emprunt.

TRAVAUX PUBLICS :

Résolution #2016-15 «Réfection de la Côte de l'Église – Études passage à niveau»

Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer une étude de sécurité et de sifflet au niveau de la traverse de chemin de fer;

Considérant l'offre de la firme Norda Stelo;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller André Paré et résolu unanimement de confier le mandat pour les études liées au passage à niveau ferroviaire à l'entreprise Norda Stelo pour un montant de 19 000\$ plus les taxes applicables.

L'item 18 « Étude préliminaire – Accès Stationnement – Boul. Ste-Anne » est reporté à une prochaine séance .

Résolution # 2016-16 « Autorisation d'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de conteneurs, le transport, le tri et le conditionnement des matières recueillies à l'écocentre »

Considérant qu'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour la fourniture de conteneurs, le transport, le tri et le conditionnement des matières recueillies à l'écocentre;

Pour ce motif, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint de procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de conteneurs, le transport, le tri et le conditionnement des matières recueillies à l'écocentre pour l'année 2016.

Résolution # 2016-17 «Nomination d'un journalier spécialisé – mécanicien - auxiliaire»

Considérant la recommandation du Comité des ressources humaines de créer un poste de journalier spécialisé – mécanicien – auxiliaire, lequel sera occupé au besoin par un membre du personnel du Service des Travaux publics;

Considérant que le poste a été affiché à l'interne afin de répondre aux exigences à l'égard de la convention collective des employés municipaux;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller André Paré et résolu unanimement d'autoriser le maire et le directeur général à signer la lettre d'entente no 1 et de procéder à la nomination, à titre de journalier spécialisé mécanicien auxiliaire, de monsieur René Morel.

Résolution #2016-18: « Autorisation d'appel d'offres – Pavage 2016 »

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à des travaux de pavage de reprise et de pavage de certains tronçons de rues comme à chaque année sur le territoire de Boischatel;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à procéder à des appels d'offres pour des travaux de pavage de reprise ainsi que pour le pavage de tronçons de rues sur le territoire.

Résolution # 2016-19 «Achat d'équipements pour le Service des Travaux publics »

Considérant la nécessité de procéder à l'acquisition de divers équipements pour le Service des Travaux publics;

Considérant que ces dépenses ont été prévues lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2016 selon la liste soumise;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller André Paré et résolu unanimement de procéder à l'acquisition des équipements pour un montant de 75 317,85\$ (plus les taxes). Cette somme sera prise à même le fonds de roulement dès le 1^{er} janvier 2017 pour une période de trois (3) ans.

Résolution #2016-20: « Autorisation d'appel d'offres – Remorque avec benne chauffante»

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'acquisition d'une remorque avec benne chauffante pour l'asphalte;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller André Paré et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'une remorque avec benne chauffante pour l'asphalte.

Résolution #2016-21: « Autorisation d'appel d'offres – Lampadaires de rues»

Considérant que le remplacement de lampadaires sur les rues des Marbres, des Basaltes, des Gabbros, des Grès ainsi que sur la rue Doyon s'avère essentiel;

Considérant qu'un appel d'offres sur invitation est nécessaire;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à procéder à un appel d'offres pour le remplacement de lampadaires sur les rues mentionnées ci-haut pour un total de 10 lampadaires.

URBANISME

Résolution # 2016-22 «Autorisation de constructions de 5 maisons modèles – Les Développements Boischatel Inc. »

Considérant qu'il est opportun de promouvoir le secteur résidentiel dans le projet Les Développements Boischatel Inc.;

Considérant la demande du promoteur du secteur concerné;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'autoriser la construction de 5 maisons modèles afin de promouvoir le projet Les Développements Boischatel Inc.

Résolution # 2016-23 «Désignation d'employés pour l'application de la résolution de contrôle intérimaire #2015-94 de la CMQ»

Considérant que le Conseil municipal juge opportun de désigner certains employés pour l'application de la résolution de contrôle intérimaire #2015-94 de la CMQ;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes :

Du Service de l'urbanisme :

- M. Pierre-Alexandre Côté
- M. Simon Laflamme
- Mme Audrey Marchand

Résolution # 2016-24 «Désignation d'employés à titre de contrôleurs au sens du règlement #2002-730 concernant les animaux»

Considérant que le Conseil municipal juge opportun de désigner certains employés à titre de contrôleurs au sens du règlement #2002-730 concernant les animaux;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes :

Du Service de l'urbanisme :

- M. Simon Laflamme
- Mme Audrey Marchand

LOISIRS

Résolution # 2016-25 «Programme d'aide aux personnes handicapées»

Considérant la présentation par le Service des loisirs et de la culture du programme d'aide aux personnes handicapées;

Considérant que le Conseil est en accord sur la pertinence de ce programme;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'autoriser monsieur Claude Martin, directeur du Service des loisirs et de la culture, à présenter une demande d'aide financière auprès de l'A.Q.L.P.H, pour le programme d'aide aux personnes handicapées.

Résolution # 2016-26 «Demande d'assistance financière pour la Fête Nationale 2016»

Il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'autoriser monsieur Claude Martin, directeur du Service des loisirs et de la culture à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2016.

Résolution # 2016-27 «Programme – Emplois d’été Canada 2016 »

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d’autoriser monsieur Claude Martin, directeur du Service des loisirs et de la culture à formuler une demande d’aide financière à Emplois d’été Canada 2016.

Résolution # 2016-28 «Achat d’équipements pour le Service des loisirs et de la culture »

Considérant la nécessité de procéder à l’acquisition de divers équipements pour le Service des loisirs et de la culture;

Considérant que ces dépenses ont été prévues lors de l’adoption des prévisions budgétaires 2016 selon la liste soumise;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement de procéder à l’acquisition des équipements pour un montant de 49 400\$ (plus les taxes). Cette somme sera prise à même le fonds de roulement dès le 1^{er} janvier 2017 pour une période de trois (3) ans.

Résolution #2016-29 « Acceptation de soumissions – Aménagement d’une salle d’entraînement – Centre Sportif»

Considérant que des soumissions publiques ont été demandées pour l’aménagement d’une salle d’entraînement au Centre Sportif;

Considérant que dix (10) soumissions ont été reçues;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d’accepter la soumission du plus bas soumissionnaire conforme à la Compagnie Construction Transparent pour un montant de 181 280\$ taxes incluses, conditionnellement à l’acceptation du règlement d’emprunt #2015-1003 par le ministère des Affaires municipales et de l’occupation du territoire (MAMOT)

INCENDIE

Résolution # 2016-30 «Achat d’équipements pour le Service Incendie »

Considérant la nécessité de procéder à l’acquisition de divers équipements pour le Service Incendie;

Considérant que ces dépenses ont été prévues lors de l’adoption des prévisions budgétaires 2016 selon la liste soumise;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Bouchard et résolu unanimement de procéder à l’acquisition des équipements pour un montant de 21 274\$ (plus les taxes). Cette somme sera prise à même le fonds de roulement dès le 1^{er} janvier 2017 pour une période de trois (3) ans.

Résolution #2016-31 «Demande de fourniture de services – Sauvetage motoneige »

Considérant la demande du maire de Château-Richer dans son courriel du 11 janvier 2016 relativement à la fourniture de services pour le sauvetage en traîneau et motoneige;

Considérant qu'une demande officielle doit être acheminée à la Municipalité pour l'établissement d'un protocole et d'une entente à ce sujet;

Considérant que la Municipalité est ouverte à signer une telle entente;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Bouchard et résolu unanimement d'autoriser le maire et le directeur général à négocier et signer ladite entente.

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucun commentaire

De la part de l'assistance:

- Vente pour taxes
- Règlement d'emprunt
- Côte de l'Église

Résolution # 2016-32 «Levée de l'assemblée»

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20h55.

ASSISTANCE : 3 personnes

Yves Germain
Maire

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint